

#70 NOVEMBRE 2015

jda

Le Journal de l'Administration



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Fête Nationale 2015



Le 19 novembre dernier, LL.AA.SS. le Prince Héréditaire Jacques et la Princesse Gabriella ont fait leur première apparition pour la Fête Nationale au balcon du Palais Princier, dans les bras de leurs parents LL.AA.SS. le Prince Souverain et la Princesse Charlene.

IMSEE
Monaco Statistics

ME – IMSEE : la journée mondiale
de la statistique



INT – En immersion chez les
Carabinieri pour la fête nationale



DASS – Bilan de la Commission
d'Insertion des Diplômés



DREC – Le Gouvernement
participe à la COP 21

NOUVEAUX ENTRANTS

- **ARLANDA Michel**
Moniteur-Surveillant au Stade Louis II
- **AZAM Myriam**
Attaché Principal à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **BERTRAND Laurent**
Moniteur Educateur au Foyer de l'Enfance Princesse Charlene
- **SIMIAN Raphaël**
Administrateur Juridique à la Direction des Affaires Juridiques (Service des Affaires Contentieuses)

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **CARLES Jérémie**
Chef de Section à la Direction de l'Environnement est désigné Chef de Division au sein de cette même Direction
- **MARCILLE Raphaël**
Contrôleur à l'Administration des Domaines est désigné Mètreur-Vérificateur au sein de cette même Administration
- **QUESSADA Cédric**
Capitaine à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Commandant au sein de cette même Direction
- **ROSITANO Carmelo**
Administrateur Juridique à la Direction des Affaires Juridiques (Service des Affaires Contentieuses) est désigné Administrateur Juridique au Service du Droit International, des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales

- **SEVAT Brice**
Contrôleur Principal au Service des Parkings Publics est désigné Chef de Bureau au sein de ce même Service
- **SILVESTRINI Audrey**
Comptable à l'Espace Léo Ferré est nommée Comptable à l'Administration des Domaines
- **TCHOBANIAN Jessica**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **TRIGOT Jean-Luc**
Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **COSTA Gilbert**
Sous-Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique
- **DENSA Dominique**
Capitaine à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **MARTINO Richard**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **SANCHINI Serge**
Commandant à la Direction de la Sûreté Publique



LES TWEETS DU MOIS

Gouvernement Monaco @GvtMonaco • 14 nov.
#Sécurité - Renforcement armement / protection & contrôles aux frontières

Gouvernement Monaco @GvtMonaco • 19 nov.
#FêteNationale2015 #Monaco : grand messe à la Cathédrale, suivi de la prise d'armes sur la Place du Palais

Gouvernement Monaco @GvtMonaco • 14 nov.
#NFL2015 - Une minute de silence avant le départ avec S.A.S. la Princesse Stéphanie et le #GvtMonaco #PrayForParis

LE GESTE ÉCORESPONSABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une fuite en goutte-à-goutte sur un robinet représente 35.000 litres d'eau perdus chaque année pour un seul robinet (soit l'équivalent de 3.200 douches). En moyenne une fuite coûtera 100 euros par robinet et par an. Une chasse d'eau qui fuit, perd 250 m³ d'eau dans le même temps. Alors si vous constatez une fuite, prévenez le service d'entretien qui viendra la réparer !



Je prévois le service d'entretien en cas de constat d'un problème tel une fuite

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

02

Ministère d'État

No Finish Line – Les Conseillers de Gouvernement participent DRHFFP – Promotion FSA 2014/2015 : Que sont-ils devenus ?
À la découverte de nos métiers – Vérificateur des Finances
IMSEE – Monaco s'associe à la journée mondiale de la Statistique

06

Département de l'Intérieur

DENJS – Le Passeport Santé Climat Environnement
DAC – Les prix de la Fondation Prince Pierre
Force Publique – Les Carabiniers se préparent à la Fête Nationale
Sécurité Civile – Dispositif d'alerte à la population
L'actu en images des Sapeurs-Pompiers

10

Département des Finances et de l'Économie

MWBO – Le label « Monaco Welcome » : bilan et objectifs futurs
OETP – Reportage sur l'exposition numismatique dédiée au Roi Soleil
DBT - Budget Rectificatif : Les chiffres clés
L'actu en images

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Dossier – Tour de garde des Pharmacies : Comment ça marche ?
Télétravail – Point d'étape en Principauté
Commission d'Insertion des Diplômés – Bilan avec Mme Battaglia
L'actu en images

18

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

TP – Reportage sur la Base vie du chantier du NCHPG
DE – Publication du BEGES sur le gaz à effet de serre
Mobilité – 3 questions à Mme Gramaglia sur la réattribution des missions
Dossier – La COP 21 : Comment ça marche ?
L'actu en images

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

Dossier – La COP 21 : Comment ça marche ?
L'actualité des Ambassades
DCI – Les élèves de la Principauté mobilisés
Droits de l'Enfant – Un colloque organisé à Monaco
Milano 2015 – Le Pavillon Monaco récompensé



JDA #70 • Novembre 2015 - Journal de l'Administration - Mensuel

Conception-Rédaction Centre de Presse
André Vatrican (avatrican@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Ministère d'État - Centre de Presse

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly Gallo, Manuel Vitali, Monaco Info, Shutterstock.

Remerciements Nicolas Manuello, Marc Vassallo, Céline Cottalorda, Lauriane Tubino, Julien Veglia, Véronique Herrera-Campana, Armand Déus, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

ÉDITO

De la tragédie à l'espoir d'un monde meilleur... des attentats de Paris à la COP 21... Novembre 2015 fut un mois de contrastes extrêmes. Nous n'oublierons pas les attentats terribles qui ont frappé Paris le 13 novembre. Le mois qui vient de s'écouler restera pour tous synonyme de stupeur, de douleur et de chagrin. Nous garderons aussi en mémoire l'émotion poignante et le recueillement de la minute de silence que S.A.S. le Prince Souverain a souhaité observer sur la Place du Palais le 19 novembre 2015.

Dans ce JDA n°70, nous garderons également le message d'espoir et d'unité de cette Fête Nationale 2015, soigneusement préparée, notamment par les Carabiniers du Prince, qui nous en avaient ouvert les coulisses (voir pages 8 et 9). Quelques minutes plus tard, la même Place du Palais accueillait les sourires de LL.AA.SS. le Prince Héritaire Jacques et la Princesse Gabriella, au balcon, dans les bras de leurs parents.

Au Bourget s'ouvrait la COP 21, la Conférence sur le climat à laquelle participe, aux côtés du Prince souverain, le Gouvernement Princier. Dans l'administration monégasque, ce mois de Novembre a aussi permis à l'IMSEE de célébrer la Journée mondiale de la Statistique ; à la Direction de l'Environnement de faire paraître le BEGES (bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'Administration), au Département de l'Intérieur de lancer le tout nouveau dispositif d'alertes à la population, ainsi qu'aux Départements de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme et celui des Relations Extérieures et de la Coopération, de préparer la participation de Monaco à la Conférence de Paris (COP 21).

Toute l'équipe du JDA vous souhaite une bonne lecture et remercie l'ensemble des contributeurs de ce numéro.



LE GOUVERNEMENT PRINCIER SOLIDAIRE DE LA FRANCE

Dès qu'il a eu connaissance des terribles attentats qui venaient de frapper Paris le 13 novembre, le Ministre d'État a adressé au Premier Ministre français un message d'émotion et de solidarité au nom du Gouvernement Princier et de la Principauté de Monaco. Le lendemain, lors d'une réunion entre les membres du Gouvernement, la Maison Souveraine et de la Mairie, la décision était prise d'associer la Principauté à la période de deuil de la France. Les drapeaux étaient mis en berne sur les bâtiments publics et des mesures prises, dont les plus visibles avaient comme objectif de renforcer les contrôles aux frontières, l'armement et la protection des personnels de la Sûreté publique et de la Force publique. Le Ministre d'État avait également rendu visite le soir même aux forces de l'ordre présentes sur le terrain.

IMSEE MONACO S'ASSOCIE A LA JOURNEE MONDIALE DE LA STATISTIQUE



« Chaque organisation, chaque service doit structurer les données qu'il recueille dans le cadre de son activité. Structurer cela veut dire normaliser les informations selon des nomenclatures et des appellations clairement définies. C'est à ce prix qu'elles seront exploitables. L'ensemble des services est concerné, il faut en avoir conscience. » tenait à souligner Lionel Galfré lors de cette session.



La journée Mondiale de la Statistique, fixée par l'Organisation des Nations Unies au 20 octobre, se déroule tous les cinq ans. Elle a pour but de sensibiliser les acteurs de la société à l'importance de disposer de données de qualité et de systèmes statistiques capables d'analyser justement les phénomènes économiques, sociaux, la santé et l'environnement. Ces observations doivent servir de support aux décisions publiques et privées, au service de l'Homme.

Le 20 octobre, l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE) s'associe à la Journée mondiale de la Statistique inscrite au calendrier de l'ONU, en organisant une session de conférences sur le thème « De meilleures données pour une meilleure vie ». Ce fût l'occasion de sensibiliser le public et d'annoncer le lancement, en 2016, de la prochaine campagne de recensement de la population.

C'est au Lycée Technique et Hôtelier que Lionel Galfré, Directeur de l'IMSEE, et son équipe avaient convié de nombreux acteurs de la place monégasque et les Chefs de Service de l'Administration pour délivrer un message d'avenir, avec le soutien du Centre Scientifique de Monaco et du Centre Hospitalier Princesse Grace : « Collecter, structurer et archiver des données de manière régulière et constante permet de façonner notre société de demain » explique le Directeur de l'IMSEE auprès d'intervenants issus de différents domaines, afin de témoigner de l'importance accordée à la qualité des données et montrer leur utilité dans chaque secteur.

Un travail de sensibilisation nécessaire pour appuyer le lancement de la campagne de recensement général de la population, prévu dès le premier trimestre 2016, et dont le but est justement de mieux connaître :

- la population résidente de la Principauté, son âge, son activité, ses diplômes et sa nationalité ;

- le nombre de logements et leurs caractéristiques en termes de taille, d'utilisation des énergies et d'équipement.

Des informations, qui pourront servir ou soutenir les politiques gouvernementales en matière d'équipement (crèches, écoles, maisons de retraite...), d'énergie, d'environnement, de logement et de transport notamment.

L'ensemble de l'IMSEE sera mobilisé, ainsi qu'une cinquantaine d'agents recenseurs recrutés spécialement pour l'occasion et une dizaine de Chefs de Secteurs détachés pour cette mission par différents services pendant deux mois.



Le recensement aura lieu du 7 juin au 29 juillet 2016.

À LA DÉCOUVERTE DE NOS MÉTIERS VÉRIFICATEUR DES FINANCES

Au sein du Contrôle Général des Dépenses, le Vérificateur des Finances a pour mission de contrôler les écritures comptables de l'Administration. M. Yann Bertrand, l'actuel Vérificateur des Finances, nous a reçus.

Placé sous l'autorité du Contrôleur Général des Dépenses, le Vérificateur des Finances est chargé, selon l'Ordonnance Souveraine du 7 avril 1908, de la vérification des écritures comptables et de leur caisse.

Cette vérification porte également sur la constatation des recettes à travers les restes à recouvrer qui sont les recettes facturées et non encore encaissées.



« Ce contrôle, à priori, est indispensable pour s'assurer de la bonne utilisation des crédits octroyés par le Gouvernement » explique Yann Bertrand.

Ses missions consistent en outre à contrôler les entités subventionnées par l'État, conformément à la loi n°885 du 29 mai 1970 relative au contrôle financier des organismes de droit privé bénéficiant d'une subvention de

l'État (associations, établissements publics, sociétés d'État).

Enfin, il est chargé de la rédaction du rapport annuel et de ses annexes sur la clôture des comptes budgétaires en accord avec le Contrôleur Général des Dépenses.

Toutes ces missions permettant de compléter sa mission sur l'aspect du contrôle des dépenses. Le Vérificateur des Finances a de fait un positionnement d'adjoint du CGD.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Le Vérificateur des Finances peut compter sur ses 2 adjoints, (M. Christian Billard et Mme Isabelle Wenden), dans la réalisation de ses missions de vérification financière des entités subventionnées. L'information et le dialogue avec les autorités de tutelle de ces entités sont un facteur déterminant pour mener à bien ces missions. La coordination et le dialogue avec le Contrôleur Général des Dépenses, notamment dans la définition des priorités en fonction des délais, s'avèrent indispensables.

Le poste de Vérificateur des Finances possède, par sa transversalité en matière de champ d'application, de nombreux objectifs à plus ou moins court terme.

En priorité, il doit établir le rapport annuel de clôture des comptes budgétaires et ses annexes. Il collectera les données nécessaires après la



De manière générale, l'ensemble des acteurs du service du Contrôle Général des Dépenses possède une mission de conseil. Cette aide au quotidien est toujours préconisée en amont du contrôle.

clôture budgétaire effectuée à la fin du mois de février, et la réception des divers documents des entités telles que la Commune, les SPME et les Établissements Publics.

- la vérification des recettes budgétaires ;
- le processus de paiement (en examinant la possibilité de le dématérialiser).

MODERNISATION

À terme, le CGD souhaiterait moderniser :

- les procédures et les systèmes permettant le traitement et la vérification des écritures comptables de l'État et des établissements publics ;
- la formation du personnel administratif pour la gestion et le traitement des articles d'équipement triennaux ;



« Les objectifs quotidiens consistent en un dialogue permanent et l'aide aux diverses entités et services administratifs. La mission de contrôle et de vérification ne peut pas être dissociée d'une assistance et formation des différents gestionnaires. Cette aide peut porter sur un rappel des règles en la matière ou même sur la réalisation de la mission » rappelle Yann Bertrand.

Des chiffres clé

- Chaque année **150** rapports sur les entités subventionnées (Yacht Club, Les Ballets de Monte-Carlo, Automobile Club de Monaco, etc.)
- La vérification annuelle des restes à recouvrer s'élevait au 31 décembre 2014 à un montant de **146,7 M€** réparti dans une vingtaine de services administratifs.

ÉLÈVES FONCTIONNAIRES - PROMOTION 2014/2015 QUE SONT-ILS DEVENUS ?



En octobre 2014, cinq jeunes monégasques ont intégré l'Administration en qualité d'Élèves fonctionnaires stagiaires.

Pendant un an, ils ont suivi un programme élaboré par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, composé de présentations de l'Administration (par des interventions des Services concernés) et de son organisation, de cours théoriques et de deux stages pratiques effectués au sein de certains Services et Directions de l'État. Après avoir passé un oral devant un Jury, ils ont ensuite été nommés Élèves fonctionnaires. Depuis octobre 2015, ils ont terminé leur forma-

tion et véritablement entamé leur carrière administrative. Pour le JDA, ils racontent leur récent parcours.

1 AXEL CAMPANA

À l'issue du concours de la Formation Supérieure d'Administrateur, et suite au premier mois d'enseignement théorique, j'ai débuté mon stage à la Direction des Affaires Internationales (DAI) du Département des Relations Extérieures et de la Coopération. Un poste de Secrétaire des Relations Extérieures devant être pourvu, il m'a été proposé d'y effectuer la totalité de ma période de formation.

Après cinq mois d'un travail motivant et enrichissant à la DAI, les derniers développements de la politique internationale monégasque,

notamment le lancement des négociations engagées avec l'Union européenne pour la conclusion d'un accord d'association, ont indirectement provoqué ma réaffectation.

Ainsi, le 30 mars dernier, j'étais nommé Secrétaire de l'Équipe de négociation de la Cellule Europe du Ministère d'État. Mes principales missions sont désormais de participer aux réunions internes et de négocier avec les fonctionnaires européens et d'en rendre compte, de garantir la bonne organisation de la Cellule-Europe et une circulation fluide de l'information entre les différents acteurs de ces négociations (Cellule Europe, Équipe de négociation, Ambassade de Monaco à Bruxelles et consultants) et enfin de participer à l'élaboration des documents et dossiers de négociation à destination de l'Équipe de négociation.

2 AGATHE MARGE

Durant ma formation, j'ai travaillé en collaboration avec M. Stéphane BRUNO sur le projet « Optimo » qui vise à moderniser l'Administration des Domaines (AD) par la mise en place d'un progiciel de gestion immobilière (Ulis).

Ma mission principale étant la mise en œuvre du contrôle de gestion au sein de l'AD, j'ai travaillé sur la partie Reporting et Tableaux de bord.

J'ai également eu l'occasion de participer à d'autres missions telles que :

- la rédaction de procédures métiers,
- la réorganisation et l'amélioration de certains processus métier
- la mise en place d'un Point d'Entrée Unique.

À la suite de ces 8 mois de stage, j'ai été affectée auprès de Monsieur Bruno pour poursuivre ces missions.

3 MARGHERITA COLOMBO-PASTORELLI

J'ai eu la chance de participer à la Formation Supérieure de l'Administration (FSA), qui a complété mes études en relations internationales, mon parcours en communication politique américaine, ainsi que mon double MBA en marketing, management et communication.

J'ai fait mon deuxième stage à l'OETP, où je suis en poste jusqu'à décembre 2015 compte tenu de la nature des missions qui m'ont été confiées, notamment en matière de marketing et rédaction juridique bilingue. Je n'ai pas encore d'affectation définitive pour l'année 2016. A titre personnel je participe à des conférences

internationales sur le climat. Je suis notamment en train de monter un atelier lors de la COY11 (Conférence des Jeunes) De par mon cursus en relations internationales, ainsi que de mes connaissances linguistiques, je souhaiterais intégrer le Département des Relations Extérieures.

4 ALYSON CALEM-SANGIORGIO

Après un premier stage au Conseil Économique et Social de Monaco, j'ai rejoint l'Ambassade de Monaco en France pour ma deuxième période de stage, aux côtés de l'Ambassadeur S.E. M. Claude Cottalorda. J'ai eu le plaisir de découvrir le milieu de la diplomatie, que j'ai trouvé passionnant, et dans lequel j'ai donc travaillé pour me trouver une place.

Actuellement élève fonctionnaire titulaire, mes missions à l'Ambassade sont principale-

ment axées autour de la communication : la création et gestion du site internet, la lettre d'informations trimestrielle, la presse et l'événementiel.

Au-delà de ces activités, j'ai également des missions d'ordre plus diplomatiques, telles que la représentation de Monaco à certaines conférences ou réceptions, ou encore la préparation de la participation à la COP21. J'apprécie la diplomatie car c'est un domaine qui me permet de mettre en corrélation mes études, et donc mes acquis en relations publiques, avec des sujets d'actualité et d'intérêt tels que la politique ou l'environnement.

5 MATHIEU MAGARA

Lors de mon premier stage, dans le cadre de la Formation Supérieure d'Administrateurs, j'ai été affecté au Centre de Presse et plus exactement au

sein de la cellule dédiée au JDA en binôme avec M. André Vatrican. Ce premier stage m'a notamment permis d'acquérir une connaissance transversale de l'Administration, tout en améliorant mes qualités rédactionnelles.

Mon deuxième stage s'est déroulé à la Direction du Stade Louis II en qualité de Responsable en charge du Personnel, poste sur lequel j'ai été titularisé récemment. Parmi mes missions, je suis en charge de la réalisation des plannings mensuels pour le personnel technique, du suivi des formations, de la tenue des dossiers d'assurance etc... Cependant, ma principale mission est celle du management des ressources humaines. En effet, mon rôle reste celui de gérer les conflits et de maximiser l'efficacité du facteur humain tout en maintenant un environnement professionnel agréable.

NO FINISH LINE L'ÉQUIPE DE LA FONCTION PUBLIQUE SE MOBILISE



Le 14 novembre dernier, S.E. M. Michel Roger et les membres du Gouvernement participaient au lancement de la 16^e édition de la No Finish Line sous les couleurs de la Fonction Publique, qui présentait

comme chaque année, une équipe de plus de 90 personnes issues de tous les Services et Directions.

Spécialement délocalisée à Fontvieille, avec un nouveau tracé autour

du chapiteau en raison des travaux sur le Port Hercule, cette seizième édition a tenu toutes ses promesses : 13 617 inscrits, 383 179 kilomètres parcourus,

soit 40 000 de plus que l'an dernier. Un élan très largement suivi puisque les fonctionnaires et agents de la Fonction Publique ont parcouru 9.419 kilomètres.

DENJS LE PASSEPORT « SANTÉ CLIMAT ENVIRONNEMENT »

Permettre aux jeunes générations de prendre conscience des évolutions de l'environnement mais aussi du réchauffement climatique de la planète, tel est l'objectif du Passeport « Santé Climat Environnement ».

Le JDA s'est donc intéressé à cette nouveauté dans le paysage scolaire monégasque, et les principes de ce dispositif. Éléments de réponses avec Madame Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports.



« Je suis certaine que ce dispositif novateur sera apprécié de tous, élèves et enseignants, et qu'il permettra d'enrichir leurs réflexions sur le thème essentiel des impacts des évolutions climatiques et environnementales sur la santé » conclut Madame le Directeur.

Madame le Directeur, pouvez-vous nous rappeler les objectifs et principes du Passeport « Santé Climat Environnement » ?

Tout d'abord, je tiens à souligner que le Passeport « Santé Climat Environnement » a été initié par le Département Biomédical du Centre Scientifique de Monaco (CSM) et que sa mise en œuvre s'effectue dans le cadre d'un étroite partenariat avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. L'objectif de ce dispositif est de permettre aux jeunes générations de prendre pleinement conscience de l'impact des évolutions de notre environnement et du réchauffement climatique.

Un module optionnel a d'ores et déjà été proposé aux élèves des classes de Première et

Terminale scientifiques des lycées Albert 1^{er} et François d'Assise – Nicolas Barré. Il a été demandé aux élèves désireux de participer à ce projet d'exposer par écrit leurs motivations. Les élèves qui ont été retenus ont ensuite été invités à une séance de présentation du projet par le Professeur Rampal et le Docteur Raps du CSM.

Le Passeport « Santé Climat Environnement » est un projet original, fondé sur un enseignement par e-learning qui sera proposé aux lycéens de la Principauté sur des thé-



matiques relatives aux enjeux majeurs des changements environnementaux et climatiques en termes de santé publique.

Cet enseignement sera composé de dix sessions Web hebdomadaires qui seront disponibles pendant huit jours par le biais d'une plate-forme numérique de connaissances interactive. Chaque session (ou cours) d'une durée d'une heure adoptera un format simple :

- un pré-test, un cours magistral, un post-test.

À l'issue de chaque session, des échanges interactifs élèves-enseignants seront possibles durant huit jours.

Au terme des dix sessions, le Passeport « Santé Climat Environnement » sera remis aux élèves concernés par une haute personnalité de la Principauté.

Pouvez-vous nous communiquer quelques données chiffrées relatives à ce dispositif ?

Je tiens à indiquer que je suis ravi de constater que ce projet a été particulièrement

bien accueilli par les élèves ainsi que par les enseignants. En effet, 40 élèves des classes de Première et de Terminale S se sont inscrits afin de bénéficier du module optionnel, ce qui correspond à environ 20% des lycéens de série scientifique. Par ailleurs, tous les enseignants de Sciences de la Vie et de la Terre du Lycée Albert 1^{er} et du Lycée François d'Assise – Nicolas Barré ont également souhaité y participer.



Les élèves concernés se verront remettre le Passeport « Santé Climat Environnement » par une haute personnalité de la Principauté.

Le premier cours est accessible en ligne depuis le début du mois de décembre. Le programme durera 10 semaines et se terminera donc à la fin du mois de mars 2016. Notons que chaque session d'enseignement sera animée par un représentant du monde scientifique (chercheur, médecin...) spécialiste du thème abordé. Au total, seront ainsi proposées dix sessions d'enseignement différentes portant sur des sujets sensibles. Citons par exemple « Changement climatique, mythe ou réalité? Quelles conséquences sur la santé? » ou bien « Solutions possibles : adaptation, atténuation, prévention et surveillance ».

CULTURE LE PALMARÈS 2015 DE LA FONDATION PRINCE PIERRE DE MONACO



Aujourd'hui présidée par S.A.R. La Princesse de Hanovre, la Fondation a également pour vocation de favoriser la création contemporaine. Autour de S.A.R. la Princesse de Hanovre, de gauche à droite, George Benjamin, Chantal Thomas, Jean-Noël Orengo, Erkki-Sven Tüür, Etienne Guéreau et les élèves ayant remis le Coup de Cœur des Jeunes Mélomanes et le Coup de Cœur des Lycéens

Voici le palmarès pour l'année 2015 :

Lauréat du Prix Littéraire

Chantal Thomas pour l'ensemble de son œuvre

Lauréat de la Bourse de la Découverte

Jean-Noël Orengo pour La fleur du Capital, Grasset 2015

Coup de Cœur des Lycéens

Etienne Guéreau pour Le clan suspendu, Denoël, août 2014

Prix de Composition Musicale

George Benjamin pour son œuvre Written on skin, opéra en 3 actes

Coup de Cœur des Jeunes Mélomanes

Erkki-Sven Tüür pour son œuvre Perigrinus ecstaticus, concerto pour clarinette et orchestre

Prix pour un essai critique sur l'art contemporain

Zian Chen, pour son article Fictional Exhibitions publié dans LEAP, The international Art Magazine of Contemporary China

Créée en février 1966 par S.A.S. le Prince Rainier III, en hommage à la mémoire de Son Père, le Prince Pierre, grand protecteur des lettres et des arts, la Fondation Prince Pierre décerne des prix littéraires, musicaux et artistiques. Cette année la cérémonie de remise des prix avait lieu le 5 octobre à l'Auditorium Rainier III.

SECURITE CIVILE MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ALERTE

Dans le cadre de ses actions en matière de Sécurité Civile et de la politique de prévention des risques en Principauté, le Gouvernement Princier a mis en place, le 19 novembre, un dispositif d'alertes à la population via SMS et e-mail.

Ce dispositif élaboré par le Gouvernement Princier permet d'avertir le public de l'imminence d'un risque majeur ou d'une situation

impactant la vie quotidienne (vent/tempête, inondations, catastrophe...) et de l'informer des précautions à prendre ou des mesures à engager.

Le concept est basé sur l'envoi d'un SMS et d'un email d'alerte aux usagers qui, par une approche volontaire, se seront abonnés au service à partir du site Internet du Gouvernement.

Cette inscription est bien évidemment gratuite et peut être annulée à la seule décision de l'utilisateur.

En cas d'évènement majeur, toutes les personnes inscrites au service d'alerte, recevront un ou plusieurs messages détaillant la nature du risque et, le cas échéant, apportant des conseils de prudence ainsi que les mesures à prendre. Sur un plan pratique, ce dispositif permettra de s'abonner à la réception d'alertes liées aux domaines suivants :

- Risques météorologiques
- Pollution marine
- Risques technologiques
- Informations sismiques
- Alertes sanitaires

Pour plus de renseignements sur ce service, rendez-vous dans l'espace «service public» du site internet du Gouvernement (www.gouv.mc) où figure le lien «RISQUES MAJEURS – ALERTES SMS» pour s'abonner.



L'inscription est gratuite et, conformément à la législation en vigueur, les informations transmises sont strictement encadrées et ne pourront être utilisées que dans le cadre de ce dispositif d'alerte.

CARABINIERS DU PRINCE DANS LES COULISSES DE LA FÊTE NATIONALE

Comme chaque année, les habitants de la Principauté se rassemblent autour de la Famille Princièrè afin de célébrer la fête nationale. À cette occasion, les hommes de la Compagnie des Carabiniers du Prince revêtent leurs costumes d'apparat pour le traditionnel défilé. Hommes en armes, musiciens de l'Orchestre ou Motards, tous se sont préparés pour que le spectacle soit parfait. Le JDA vous propose de vous plonger au cœur de la préparation de la Compagnie.



Le Peloton Motocycliste prend ses marques sur la place du Palais pour les répétitions. Celles-ci sont d'abord effectuées à pied pour le repérage.



L'Adjudant Denis Raymond (premier plan avec le sifflet) est en charge de la préparation du peloton de motards. Il est également Responsable du Bureau Gestion des Ressources Humaines du Corps des Carabiniers.



Cette année, l'Orchestre des Carabiniers avait réservé la salle Gaston Médecin du Stade Louis II pour les répétitions.



L'Adjudant-chef Olivier Dréan (à droite) est le Chef de l'Orchestre des Carabiniers du Prince. À ce titre il est en charge de proposer un programme annuel, d'arranger les morceaux choisis en les adaptant à la formation musicale, et d'en assurer les répétitions et la direction.

18 novembre au matin, les dernières répétitions ont lieu sur la Place du Palais sous l'autorité du Colonel Luc Fringant, Commandant Supérieur de la Force Publique, et des personnalités du Gouvernement.



Cette année, le Peloton Motocycliste et l'Orchestre, exceptionnellement réunis, ont réalisé un Carrousel avant le traditionnel défilé des troupes à pied et motorisées.

L'ACTU EN IMAGES DES SAPEURS-POMPIERS

UN SAPEUR-POMPIER MAURITANIEN EN STAGE EN PRINCIPAUTÉ

Dans le cadre des accords de Coopération qui lient la Principauté avec la République Islamique de Mauritanie (cf. pages DREC), le Brigadier AW Amadou, effectuait un stage au sein du Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco pour une durée de trois semaines durant le mois de novembre.

L'objectif de ce stage était une immersion au sein des Services Techniques de l'Unité afin de lui apporter des connaissances dans le domaine de la planification des entretiens et des vérifications d'un parc d'engins et de matériels.



MAINTIEN DES ACQUIS DE LA PLONGÉE POUR LES SAPEURS-POMPIERS

Le Corps des Sapeurs-Pompiers organisait récemment le recyclage annuel des plongeurs dans le cadre de la formation au maintien des acquis de la plongée. Ce stage de remise en condition et d'accoutumance en eaux profondes s'est déroulé du 05 au 09 octobre et avait pour cadre différents sites de plongée dans les eaux territoriales monégasques et françaises.

En 2016, 100% de l'effectif devrait être formé.



OETP LE ROI SOLEIL DE RETOUR À MONACO

Les 14 et 15 novembre, le Musée des Timbres et des Monnaies, placé sous la tutelle administrative de l'Office des Émissions de Timbres-Poste (OETP), organisait une des plus belles expositions de pièces de monnaie et de documents mettant en lumière les liens entre Louis XIV et la Principauté. Retour en images sur cet événement inauguré par S.A.S. Le Prince Albert II le 13 novembre dernier.



Ami fidèle et loyal des princes de Monaco, le Roi-Soleil a toujours pris en compte les intérêts monégasques tout au long de son règne et a favorisé le rayonnement de la Principauté. Monaco ne pouvait pas manquer de lui rendre hommage, alors que l'année 2015 marque les 300 ans de sa disparition. Cette exposition de prestige est la troisième du genre. Les deux précédentes ayant eu lieu en 2008 et 2012. Les orientations philatéliques et numismatiques du Musée sont définies par un Comité de gestion dont le Président est le Directeur de l'Office des Émissions de Timbres-Poste. Les membres de ce comité sont également membres de la Commission Consultative des Collections Philatélique et Numismatique de SAS le Prince Souverain.

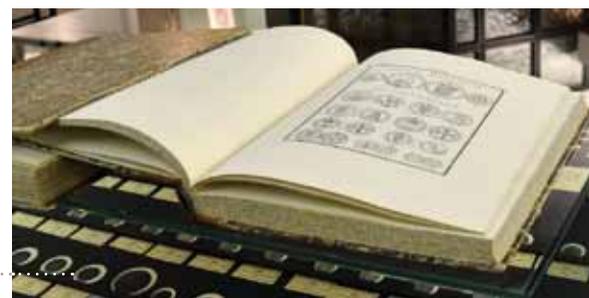
L'organisation de cette exposition a débuté il y a plus d'un an : certaines monnaies et médailles présentées ayant même été réservées depuis plus de deux ans auprès de grandes institutions comme la Bibliothèque nationale de France. Le Commissaire de l'exposition, Christian Charlet (droite), expert en numismatique, membre du Comité de gestion du Musée des Timbres et des Monnaies et membre de la Commission Consultative des Collections Philatélique et Numismatique de S.A.S. le Prince Souverain, a déterminé quels documents, monnaies et médailles seraient présentés. Il est ici accompagné de Linda Castellini, Responsable du Musée des Timbres et des Monnaies et de Michel Granero, Secrétaire Général de la Commission Consultative des Collections Philatélique et Numismatique de S.A.S. le Prince Souverain.



Les médailles et monnaies exposées proviennent soit de collections privées soit d'institutions comme la Bibliothèque nationale de France, le Kunsthistorisches Museum de Vienne, le Musée des Beaux-Arts de Lyon, ou enfin les Archives municipales de Marseille. Des contrats de prêt et de droits à l'image sont établis. Le Comité d'organisation à Monaco prend ensuite en charge toute la logistique : assurances, gardiennage, convoyage des monnaies prêtées, locations de vitrines d'exposition, etc... Ainsi que de la promotion et la communication entourant l'événement.



La mise en place des monnaies et documents se fait pendant la semaine qui précède l'exposition. La configuration du Musée doit subir quelques modifications pour pouvoir accueillir les vitrines installées pour l'occasion. Les monnaies et médailles prêtées sont mises en place la veille de l'inauguration par les conservateurs des institutions concernées.



Pour l'organisation de l'exposition numismatique «le Roi-Soleil et les Princes de Monaco», pilotée par le commissaire de l'exposition, la totalité du personnel du Musée des Timbres et des Monnaies a été mobilisée : soit 4 personnes dont la responsable Linda Castellini. Le personnel du musée est affecté à des tâches commerciales, culturelles, comptables, des tâches d'accueil, de manutention et est mobilisable sept jours sur sept. Ici de gauche à droite, Christian Charlet, Commissaire de l'Exposition, Mathieu De Millo Terrazzani, Employé de bureau, Lara Enza, Directeur de l'OETP, Marie-Julia Gastaud, Employée de bureau, Gilles Cresto, Comptable et Linda Castellini, Responsable du Musée des Timbres et des Monnaies.

Durant ces deux jours, plus de 365 monnaies anciennes et 5 médailles ont été exposées, dont certaines en or, ainsi qu'une vingtaine de documents et livres historiques dont la majorité a été prêtée par les archives et la bibliothèque du Palais Princier.



ÉVÈNEMENT MONACOPHIL 2015

Événement philatélique international placé sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Albert II, le MonacoPhil 2015 se déroulera du 3 au 5 décembre sur les Terrasses de Fontvieille. Dans le cadre de cette manifestation, le Musée des Timbres et des Monnaies, l'Espace Léo Ferré et le Monaco Top Cars Collection serviront de lieux d'expositions. Le public a pu ainsi découvrir des pièces exceptionnelles très rarement présentées. Rendez-vous du 3 au 5 décembre, de 10h à 17h30.

Informations : oetp@gouv.mc tél : +377 98 98 41 41

Rendez-vous également dans le JDA n°71 pour un article complet sur le sujet.

LA MISE EN VENTE DE L'OFFICE DES ÉMISSIONS DE TIMBRES-POSTE

En novembre, l'OETP a procédé à la mise en vente du timbre suivant : NOËL 2015

Thème traditionnel de notre programme philatélique, le timbre de Noël offre une représentation de la Vierge et l'Enfant.

Conception : Stefano MORRI



ACCUEIL « MONACO WELCOME CERTIFIED »

À l'occasion d'un petit-déjeuner sur la thématique de l'accueil en Principauté, organisé par la Jeune Chambre Économique de Monaco (JCE), le 2 octobre, S.E. M. le Ministre d'État a félicité chacune des cinquante entreprises ayant récemment obtenu le Label « Monaco Welcome Certified ».



« À présent, nous devons fédérer et intégrer à la démarche encore et toujours plus d'acteurs car nous entrons dans une nouvelle phase qui consiste à pérenniser le label dans le temps. Pour ce faire, il est essentiel d'attirer de nouveaux labellisés et ce, dans tous les secteurs économiques afin de voir le nombre d'établissements « Monaco Welcome Certified » croître clairement » explique Laurence Garino, « ainsi, le Label sera positionné comme une véritable référence de la qualité de l'accueil en Principauté que chaque acteur se devra de solliciter » conclue le Chef de Service du Welcome Office.

Ces dernières ont été invitées à faire part de leurs suggestions quant aux évolutions qui leur semblent importantes pour le label et sa pérennité. Plus d'un an après le lancement de ce Label, Laurence Garino, Chef de Service du Welcome Office dresse un point d'étape.

Le Label « Monaco Welcome Certified » a été lancé, en mars 2014, avec comme objectif prioritaire de véhiculer une haute qualité de standards d'accueil à la fois dans les établissements privés et publics de la Principauté.

C'est une démarche volontaire qui s'appuie sur un état d'esprit et une réelle volonté d'amélioration. Cette démarche est simple et gratuite, et s'effectue en trois étapes principales :

- l'entreprise candidate répond à un questionnaire en ligne sur le site du Label «www.monaco-welcome.mc », afin d'évaluer la qualité d'accueil au sein de son établissement ;
- si son score est supérieur ou égal à 90%, l'étape d'auto-évaluation est franchie ; le candidat éligible peut alors s'enregistrer pour lancer la

procédure de validation de sa démarche ;

- la validation passe par la visite d'un client-mystère qui vient confirmer ou non le score obtenu par le candidat ; si le résultat est positif, le Label « Monaco Welcome Certified » est accordé à l'entreprise pour une durée de 3 ans incluant une visite de contrôle.



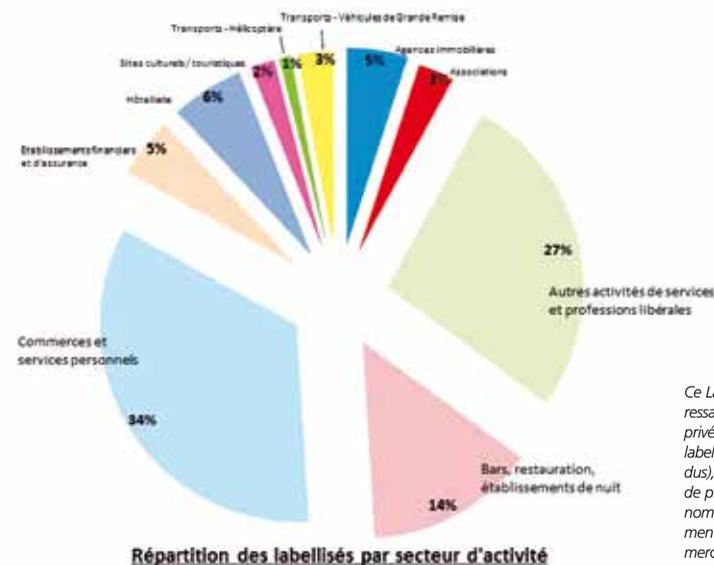
ET MAINTENANT

Pour être pérenne, un label, quel qu'il soit, doit en permanence évoluer et demeurer attrayant vis-à-vis des « acteurs cibles » et des consommateurs. Des évolutions sont donc prévues sur l'outil de labellisation et la mise en lumière des labellisés.

En ce qui concerne les standards, le Label tendra vers l'optimisation de l'accueil existant et intégrera de nouveaux critères de qualité supérieure.

Le Welcome Office étudie également la possibilité d'accompagner les candidats qui n'ont pas été éligibles (score inférieur à 90%) afin d'identifier des pistes d'amélioration.

D'ici la fin de cette année, les premières visites de contrôle seront réalisées par l'Institut ENOV ; ces visites viendront confirmer la qualité de l'accueil dans les établissements qui ont fait partie des premiers labellisés.



Ce Label connaît un succès intéressant auprès des établissements privés (près de 200 acteurs sont labellisés, tous secteurs confondus), mais il y a encore une marge de progression en terme de nombre de labellisés, particulièrement dans les secteurs du commerce et de la restauration.

CSA RÉUNION PLÉNIÈRE ANNUELLE

Le 27 octobre, le Conseil Stratégique pour l'Attractivité (CSA) tenait sa réunion plénière annuelle au Musée océanographique. À cette occasion, S.E. M. le Ministre d'État, Michel Roger, présentait le rapport d'activités 2014-2015 dans un nouveau format, en présence des Conseillers de Gouvernement et des membres du CSA.



Les Présidents des Commissions (Finances, Monaco Capitale du Yachting, Destination Monaco, Immobilier, Qualité de vie) ont évoqué le bilan de leur activité ainsi que les axes de réflexion engagés. Les Conseillers de Gouvernement se sont ensuite exprimés sur les avancées des dossiers intéressant plus spécialement le CSA.



Invité d'honneur de cette plénière, Jean-Dominique Giuliani, Président de la Fondation Robert Schuman et ancien Conseiller spécial à la Commission Européenne, a fait un exposé sur l'Europe.

FINANCES LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET RECTIFICATIF 2015

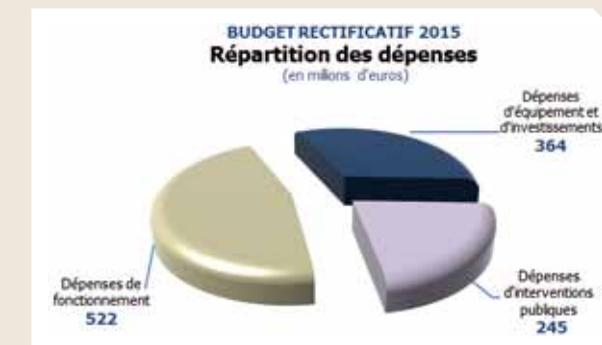
Le Budget Rectificatif 2015 a été soumis au vote du Conseil National le 7 octobre dernier. Il a été promulgué par la loi n° 1.418 du 13 octobre 2015 parue au Journal de Monaco.

Le Budget Rectificatif 2015 s'inscrit dans la continuité des résultats excédentaires précédents (2012, 2013, et 2014) et présente pour la deuxième année consécutive un résultat prévisionnel excédentaire (+ 4,1 M€ contre + 0,1 M€ au Budget Rectificatif 2014). La Direction du Budget et du Trésor nous propose les illustrations suivantes pour en savoir plus.



Recettes : 1.135,2 M€ (+ 6,9 % par rapport au BP 2015)

* M€ : millions d'euros / BP : Budget Primitif



Dépenses : 1.131,1 M€ (+ 6,8 % par rapport au BP 2015)

Le nouvel excédent de recettes pour l'exercice 2015 s'élève à + 4,1 M€ (vs + 2,3 M€ au BP 2015) * M€ : millions d'euros / BP : Budget Primitif

3 QUESTIONS À...

MARYSE BATTAGLIA SUR LA COMMISSION D'INSERTION DES DIPLÔMÉS

Créée en février 2010 par le Gouvernement Princier, la Commission d'Insertion des Diplômés (CID) dont la Cellule Exécutive est placée sous l'autorité du Conseiller Stéphane Valeri, doit répondre au vœu de S.A.S. le Prince Souverain qui souhaitait conserver en Principauté la richesse intellectuelle de notre jeunesse. Pour cela, la Commission offre des perspectives d'avenir et des opportunités de travail pour les jeunes diplômés monégasques et enfants du pays dans le secteur privé et public. Elle doit aussi permettre d'accompagner, dans le cadre d'un retour à Monaco, les diplômés expatriés. En charge de la Cellule Exécutive de la Commission, Maryse Battaglia est également Conseiller Technique au Département des Affaires Sociales et de la Santé. Elle a répondu à nos questions.

Quelles sont les missions principales de la Commission ?

J'ai eu l'honneur de me voir confier cette mission d'accompagnement des jeunes dès bac + 2, afin d'améliorer leur insertion professionnelle. C'est une mission qui revêt deux volets.

Auprès des entreprises qu'il faut sensibiliser : 123 entreprises, désormais partenaires de la Commission, qui accueillent des stagiaires, proposent un emploi à un jeune diplômé ou leur fournissent des conseils avisés sur leur cursus de formation.

Le second volet, lui, concerne l'accueil des étudiants et diplômés monégasques et résidents, que je reçois en entretien individuel, pour comprendre leurs aspirations et leur projet. Je leur propose des pistes possibles d'insertion dans la vie active, leur explique le



« J'ajouterais également qu'il est apparu nécessaire d'associer, en amont, une mission d'information complémentaire pour nos jeunes, depuis 4 ans, en collaboration avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. La Commission propose donc aux classes de Terminale, une « après-midi découverte professionnelle » durant laquelle plusieurs intervenants présentent divers secteurs d'activités, générateurs d'emplois à Monaco » précise Maryse Battaglia.

La Commission en chiffres :

- 180 diplômés ont pu trouver une réponse positive à leur recherche d'emploi correspondant à leurs qualifications, dont 82 sont de nationalité monégasque
- 115 diplômés ont pu bénéficier d'un stage exigé par leur cursus universitaire.
- 125 jeunes diplômés ont été reçus par des professionnels, afin de recueillir à un moment de leur parcours universitaire, de précieux conseils sur certaines spécialisations.
- 123 entreprises ont accepté de devenir Partenaires de la CID. Toutes ont la volonté de coopérer, en offrant leurs conseils avisés, en acceptant un jeune en stage et bien sûr en proposant un emploi.

cadre de coopération, et les aide à structurer leur démarche de recherche d'emploi, de stage. J'essaie de leur apporter une aide technique et de valoriser le parcours déjà effectué.

Dans le cadre de mes missions, j'entretiens des relations de collaboration avec le Service de l'Emploi, le Conseil Économique et Social, le Centre d'Information de l'Éducation Nationale et la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Comment la Commission est-elle structurée ?

La Commission présidée par S.E. M. le Ministre d'Etat, tient sa réunion une fois par an, en présence de ses Membres :

- les Conseillers de Gouvernement ;
- le Directeur du Travail, assisté du Chef du Service de l'Emploi ;
- le Directeur de la Fonction Publique ;
- un Représentant du Conseil National ;
- un Représentant du Conseil Économique et Social ;
- un Représentant de la Fédération Patronale ;
- un Représentant de l'Association Monégasque des Activités Financières ;
- un Représentant de la Jeune Chambre Économique.

Et sa Cellule Exécutive, dont j'ai la charge en ma qualité de Conseiller Technique et qui est placée sous l'autorité de Monsieur Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé. Lui-même s'est toujours beaucoup impliqué dans cette mission qui lui tient particulièrement à cœur.

Bientôt six ans que la commission a été créée. Quel bilan en tirez-vous ?

C'est un bilan positif, dont les chiffres encouragent à persévérer ; J'ai reçu depuis plus de 5 ans, 750 étudiants et diplômés pour un 1er rendez-vous dont 70 % présentent un niveau d'études égal ou supérieur à bac + 4, afin de bénéficier d'un accompagnement immédiat ou à l'issue de leur formation. Et chaque année, Ils sont très nombreux à revenir vers moi, avec un CV mis à jour... sollicitant une mise en relation avec un professionnel du secteur privé ou public afin de recueillir de précieux conseils sur certaines spé-

cialisations. Ces rencontres sont globalement perçues comme des véritables accélérateurs d'insertion.

C'est pour moi un honneur et une grande fierté d'avoir pu mettre mon expérience de 30 années en qualité de professeur d'économie et gestion administrative, acquise auprès des lycéens des classes de 1ère, Terminales et BTS au service de cette mission. Ces années ont forgé ma conviction sur la nécessité de bien intégrer nos diplômés dans le tissu économique monégasque, afin qu'ils puissent accéder à des postes en adéquation avec leur formation, ce qui constitue, me semble-t-il, un enjeu national. Tous les acteurs, du secteur privé et public, se mobilisent en ce sens.

ILS TÉMOIGNENT...

Matthieu Repaire et Pierre Weill ont tous deux bénéficié de l'appui de la Commission d'Insertion des Diplômés dans la recherche d'un emploi en Principauté. Ils reviennent sur leur expérience.



Matthieu Repaire, 25 ans, Assistant de gestion chez G&G Private Finance

Après un baccalauréat scientifique obtenu au Lycée François d'Assise Nicolas Barré, j'ai obtenu un double Bachelor of Business Administration (BBA) Major Finance à la Skema Business School de Sophia Antipolis. Pour compléter mon cursus universitaire et ma spécialisation en finance, j'ai choisi le Master of Science (MSc) « Financial Markets, Investments & Compliance », à l'époque uniquement dispensé au Pôle Universitaire Léonard de Vinci, au campus Paris La Défense.

L'obtention de ce diplôme nécessitant une dissertation et la réalisation d'un stage, je suis donc revenu à Monaco, où j'ai directement pris contact avec Mme Maryse Battaglia en charge de la Cellule Exécutive de la Commission d'Insertion des Diplômés, qui a une relation privilégiée avec une grande partie des sociétés présentes en Principauté. Constamment informée, cette structure est un vrai trait d'union entre les perspectives d'avenir et l'engagement personnel des diplômés. Ainsi, après avoir quitté Paris et à la recherche d'un stage, j'ai pu intégrer G&G Private Finance pour une expérience de deux mois durant l'été.

A la suite de mon stage, une période d'essai puis une proposition d'embauche en CDI m'ont été proposées, en qualité d'assistant de gestion. Je suis en poste depuis septembre 2011.



Pierre Weill, 28 ans, Chef du Service Technico-Commercial à la Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz

Après avoir passé mon BAC, j'ai fait, pendant 2 ans, une classe préparatoire aux grandes écoles, puis intégré l'École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM) à Nancy. Spécialisé dans le domaine des énergies en dernière année, j'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur ENSEM fin 2010.

Durant ma période de stage de fin d'études, j'ai été reçu par la Commission d'insertion des jeunes diplômés qui venait d'être créée.

Suite à cet entretien, la Commission m'a mis en relation avec plusieurs entreprises, dont la SMEG, qui, après plusieurs entretiens, m'a proposé un poste d'ingénieur au sein du service technico-commercial. J'ai intégré l'entreprise en novembre 2010, et j'ai depuis évolué en tant que chef dudit service.

La Commission d'Insertion des jeunes Diplômés est un énorme atout pour les jeunes de la Principauté venant de terminer leurs études. Elle nous aide dans nos recherches d'emploi et nous facilite les démarches. La Commission a un réel poids lorsqu'elle présente un candidat. C'est une porte d'entrée dans le processus de recrutement des entreprises Monégasques, mais il appartient à chaque postulant de faire ses preuves et de donner le meilleur pour confirmer sa place dans l'entreprise.

COMMENT ÇA MARCHE ? LES TOURS DE GARDE DES PHARMACIES



Les pharmacies de la Principauté en chiffres : pharmacies d'officine : 16 • pharmaciens titulaires et co-titulaires d'officine : 17 • pharmaciens assistants : 22 • Nombre moyen de gardes par pharmacies : 3 par an

Le service de garde des pharmacies a pour objectif de garantir la continuité des soins à l'ensemble de la population. Les pharmaciens assurent ce service à tour de rôle, en plus de leurs heures d'ouverture habituelles pour répondre à tout besoin urgent de médicaments.

Chaque officine de pharmacie monégasque, à tour de rôle, assure ce service pendant une semaine : du vendredi à 8h30 au vendredi suivant à 8h30. Le service de garde est également assuré les dimanches et jours fériés légaux (nuit et jour).

La mise en place des tours de gardes de pharmacies en Principauté est donc établie comme suit :

1 Le tableau de roulement semestriel (liste) est établi par le Président de la section « A » du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens en tenant compte des permutations sollicitées par les intéressés.

2 La liste est transmise par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale ;



Relayées quotidiennement par Monaco Info et Monaco Matin, les listes des pharmacies de garde sont également consultables sur la Chaîne Santé de Monaco du site de Monaco Channel (www.monacochannel.mc) ou sur le site du CHPG (www.chpg.mc).

3 La Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, tous les trimestres, assure la diffusion, par voie électronique, de la liste aux services et entités concernés suivants :

Pour la publication et la diffusion audio/audiovisuelle :

- Journal de Monaco
- Nice Matin
- Centre de Presse
- Monaco Channel
- Monaco Telecom

Pour l'information des Services et Entités concernés :

- Département des Affaires Sociales et de la Santé
- Département de l'Intérieur
- Direction de la Sécurité Publique
- Corps des Carabiniers
- Corps des Sapeurs-Pompier
- Direction du Centre Hospitalier Princesse Grace
- IM2S
- Conseil de l'Ordre des Pharmaciens
- Conseil de l'Ordre des Médecins
- Croix-Rouge Monégasque
- Comptoir Pharmaceutique Méditerranéen

Toute modification du tour de garde est relayée dans les mêmes conditions et aux mêmes correspondants.

Le Saviez-Vous ?

- La loi n° 1.029 du 16 juillet 1980 sur l'exercice de la pharmacie impose aux officines de pharmacie d'assurer un service de garde de jour et de nuit dans les conditions déterminées par le Code de déontologie pharmaceutique.
- Durant les heures de garde nocturnes (de 19h30 à 8h30), il convient de se rendre préalablement au poste de police le plus proche : le pharmacien n'intervient qu'à la demande de la Direction de la Sécurité Publique.
- Le Journal de Monaco publie, tous les trimestres, les listes des pharmacies et des médecins de garde.
- Pour connaître la pharmacie de garde, ainsi que le nom du médecin de garde, il suffit de composer, depuis un poste fixe, le 141, numéro d'appel mis en service par Monaco Telecom. L'information relative au pharmacien de garde est aussi affichée dans les officines de manière à être visible de l'extérieur.

TÉLÉTRAVAIL NÉGOCIATION MONACO-ITALIE : RÉUNION A ROME



Rome - La délégation monégasque a proposé aux autorités italiennes, le 12 octobre dernier, un accord sur le même modèle que celui conclu avec la France. Ce faisant, il faudrait modifier la convention générale de sécurité sociale conclue entre la Principauté et l'Italie, afin que les télétravailleurs italiens puissent être assujettis au régime de sécurité sociale monégasque.

Le 12 octobre, au Ministère Italien du Travail et des Politiques Sociales, une réunion bilatérale était organisée entre une délégation monégasque (conduite par le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Stéphane Valeri, accompagné notamment de S.E.M. Robert Fillon, Ambassadeur de Monaco en Italie) et des représentants du Gouvernement transalpin.

L'ordre du jour concernait la mise en œuvre du télétravail en Principauté pour les salariés résidant en Italie.

Les limites du territoire de la Principauté ont conduit le Gouvernement Princier à rechercher de nouveaux développements pour les activités économiques actuelles et futures. Le recours au télétravail constitue une des réponses à cette problématique du manque d'espace.

Le projet de la mise en œuvre d'un accord portant sur le télétravail est une opportunité

pour les deux Pays, notamment en termes de créations d'emplois, de croissance de l'activité des entreprises monégasques, d'amélioration de la qualité de vie des salariés, de la circulation et des déplacements dans la région.

Les discussions ont été très constructives, la partie italienne se montrant attentive à l'argumentation développée par la délégation monégasque et à l'existence

à Monaco d'un cadre juridique solide, qui devra être complété prochainement par le vote d'une loi : un texte est d'ailleurs actuellement en discussion entre le Département des Affaires Sociales et la Commission des Intérêts sociaux du Conseil National.

Une autre réunion italo-monégasque est d'ores et déjà programmée pour aller plus avant dans les détails de l'accord à conclure.



Nice - Par ailleurs, la Commission Mixte franco-monégasque de Sécurité Sociale s'est tenue le 9 novembre dernier à Nice. À cette occasion, un point a été réalisé par la Délégation Française sur le télétravail. En effet, le projet de loi de ratification de l'accord bilatéral signé, en mars 2014, par les deux États, a été déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale française en février 2015.

Le projet de loi devrait être discuté en début d'année 2016, puis être transmis au Sénat, ce qui laisse envisager une ratification par le Parlement français avant l'été 2016 et donc une mise en œuvre simultanée en Principauté, si le projet de loi monégasque est voté dans les mêmes délais par le Conseil National.

REPORTAGE AU CŒUR DE LA BASE VIE DU NCHPG



Avec une surface totale supérieure à 1000 m² répartie sur quatre étages, la Base Vie du NCHPG abrite, au premier niveau les locaux nécessaires à plus de 100 compagnons de chantier (vestiaires et réfectoires). Au deuxième niveau les bureaux pour les cadres d'entreprises, tout comme au troisième étage avec des bureaux et des salles de réunion pour la Maîtrise d'Ouvrage (Service des Travaux Publics). Enfin, les bureaux et moyens d'impressions de plans de la Maîtrise d'Œuvre (architectes, bureaux d'études) sont installés au quatrième étage.

Opérationnelle depuis début octobre, « la base vie » du chantier du Nouveau CHPG est un bâtiment constitué principalement d'éléments préfabriqués, abritant ouvriers, contremaîtres, concepteurs et maître d'ouvrage qui veillent au bon déroulement des travaux.



1 Les réunions de coordination sont légions, et la taille des salles adaptées aux besoins.

Outre les réunions à fréquence hebdomadaires pour assurer la progression des études et des travaux, les équipes opérationnelles de la Maîtrise d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Œuvre coordonnent leurs actions lors de réunions bimensuelles dirigées par le Service des Travaux Publics.

Les thèmes évoqués sont variés. Le pilotage des études de conception sous ses aspects techniques et fonctionnels, la certification de l'opération selon une démarche de Haute Qualité Environnementale ou encore le management de procédures de consultation d'entreprises de travaux, sont quelques-uns des sujets abordés.

2 Dotée d'outils technologiques performants, la Base Vie est équipée des matériels nécessaires pour une réalisation optimale des missions de ses occupants.

Qu'ils soient informatiques, de visioconférence ou de traçage de plans, ces équipements permettent de tirer le meilleur parti des logiciels de conception et de management de projets.

3 L'aspect sécuritaire est particulièrement soigné sur ce chantier.

La base vie dispose ainsi d'un PC sécurité par lequel chaque visiteur ou utilisateur doit passer avant de pouvoir circuler dans le bâtiment. Ces dispositions complètent les contrôles de l'Inspection du Travail ainsi que la présence quasi-permanente d'un Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé désigné par la Maîtrise d'Ouvrage sur le chantier.



2



3



4 5 Toute personne pénétrant sur le chantier doit être munie d'un casque, de bottes et d'un badge lui permettant de passer les différents portiques.



5

6 Ici un aperçu du chantier du NCHPG. Celui-ci est à la phase 0 des travaux, et devra livrer en 2019 le parc de stationnement (534 places) et déplacer l'avenue Pasteur haute à l'aplomb de l'avenue Pasteur basse.

Ces ouvrages constitueront le socle de la phase 1 qui sera essentiellement consacrée à la construction de locaux hospitaliers (60% livrés en 2022). Les deux phases suivantes, d'une durée supérieure à trois années chacune, se succéderont jusqu'à la livraison complète du Nouveau CHPG en 2029.



6

3 QUESTIONS À...

MARIE-PIERRE GRAMAGLIA : LA RÉORGANISATION DES COMPÉTENCES MOBILITÉ

Le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme a récemment procédé à une réorganisation des missions de ses Services en matière de mobilité.

Explications avec Madame le Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.

La mobilité est-elle l'un des pôles d'action de votre Département ?

Oui, tout à fait. Jusqu'au 1^{er} octobre 2015, trois des Services relevant de mon Département avaient des missions qui s'y rapportaient : la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM) ; la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) et le Service des Titres de Circulation (STC). Les thèmes traités sont très larges. Ils concernent prin-



« Je profite de cette opportunité pour souligner la qualité des équipes de ces trois services dont l'action au quotidien est essentielle » conclut Madame le Conseiller de Gouvernement.

cipalement les déplacements intra-muros, les flux entrants et sortants de la Principauté, les déplacements individuels, les transports collectifs et la mobilité douce...

Vous avez réorganisé les compétences mobilité de ces services. Pour quelles raisons ?

Pour traiter ces différentes thématiques qui sont des sujets centraux de la politique du Gouvernement, il m'a paru plus cohérent de les regrouper dans deux services en appliquant une logique de métier :

- les études et la prospective à la DPUM dont c'est la vocation
- la gestion opérationnelle à la DAU, qui s'occupe déjà très largement des espaces publics.

Le STC étant recentré sur ses missions premières (immatriculations, permis...), compte tenu d'une activité en croissance permanente et soutenue.

Quelle est aujourd'hui la répartition des compétences entre ces services ?

En application de cette logique de métier, tous les moyens relatifs à la planification de la politique de mobilité sont regroupés à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité et tous les moyens relatifs à la gestion de l'espace public à la Direction de l'Aménagement Urbain. Cette organisation permet notamment d'améliorer la

lisibilité de l'action de l'Administration avec un service unique, la DAU, en charge de la gestion de la voirie, y compris en ce qui concerne les questions de circulation, ainsi qu'un interlocuteur unique pour les pétitionnaires (simplification et accélération des démarches - guichet unique), le Centre Intégré de Gestion de la Mobilité étant rattaché à la DAU. Le Service des Titres de Circulation, quant à lui, est en charge, notamment, du traitement administratif des dossiers relatifs aux véhicules immatriculés à Monaco, de l'organisation des examens et de la délivrance des permis de conduire, de la mise à jour des textes réglementaires dans les domaines liés aux véhicules, aux permis de conduire, aux transports routiers. Il a également la gestion du centre de contrôle technique des véhicules.

ENVIRONNEMENT

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE L'ADMINISTRATION

La Direction de l'Environnement a récemment publié la nouvelle édition du Bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'Administration (BEGES). Ce rapport a pour but d'évaluer les impacts des activités de celle-ci et de consolider sa stratégie carbone.

Grâce à l'appui des éco-référents de l'Administration, la Direction de l'Environnement a collecté des données au cours de l'année 2014 et rédigé le BEGES qui intervient dans le cadre de la démarche écoresponsable initiée par le Gouvernement.

Les objectifs de ce rapport étaient :

- d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les activités de l'Administration ;
- de hiérarchiser le poids de ces émissions en fonction des activités et des sources ;
- de proposer un plan d'actions à court et moyen terme pour réduire ces émissions ;
- de pérenniser le recueil et l'analyse des données ainsi que le calcul annuel des émissions de GES engendrées par les déplacements professionnels de l'Administration.

Au-delà du résultat, ce bilan permet d'identifier les postes les plus émetteurs, de sensibiliser chaque personne de l'Administration, et de poursuivre ou réorienter les pistes de réduction.



Valérie Davenet, Directrice de l'Environnement et Vincent Gaglio, en charge du BEGES au sein de la Division Soutien, Indicateurs et Synthèses.

« Ce second bilan a permis de proposer que les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les repas servis dans les cantines scolaires soient également compensées, compte tenu de leur caractère incompressible » explique Vincent Gaglio.

« Cette compensation vient ainsi compléter les actions déjà entreprises par le Gouvernement dans ce domaine, avec notamment l'application de la Loi n° 1386 sur l'obligation d'introduire des produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective » conclut Madame le Directeur de l'Environnement.

UN OUTIL POUR LA PRISE DE DÉCISION

Ce rapport permet de créer un tableau de bord, outil de prise de décision pour la mise en place de plans d'actions et leur suivi via l'élaboration d'une stratégie globale, impliquant la communication, la sensibilisation et la formation des parties prenantes.

Le plan d'actions détaille les actions individuelles, les actions programmées sans lourds moyens financiers, et les actions avec investissement pour chaque poste d'émission (énergie, consommation d'eau, achats, fret interne, trajets domicile travail, déplacements professionnels, déchets).

Ce programme d'actions sera présenté aux éco-référents de l'Administration lors de la prochaine réunion de restitution, qui se tiendra début 2016.

GUIDER LES ÉCO-RÉFÉRENTS

Tous les éco-référents ont été mis à contribution pour recueillir les données les concernant, en essayant d'obtenir le plus de précisions possibles pour consolider au mieux cette phase.

Ces données portaient notamment sur les consommations des fluides, de papier, les achats, les quantités de déchets, les déplacements professionnels (type, nombre...), le nombre de repas des cantines...

L'Administration concernée

Le périmètre d'intervention de la mission a concerné la quasi-totalité des Services et Directions du Gouvernement.

L'Administration monégasque a émis 13 053 tonnes équivalent CO₂ pour l'année 2013. L'empreinte carbone de l'Administration monégasque était, en 2010, de 14 907 tonnes équivalent CO₂.

Le premier bilan des émissions de gaz à effet de serre réalisé pour l'Administration avait permis de proposer la compensation du poste d'émissions relatif aux trajets professionnels.

Afin de guider les éco-référents, une calculatrice carbone, se présentant comme un questionnaire en plusieurs étapes, a été élaborée et mise à leur disposition. À chaque étape, il était demandé de compléter les champs disponibles. Cette calculatrice va également permettre de pérenniser la phase de collecte relative aux déplacements effectués dans le cadre professionnel. En effet, cet exercice sera redemandé chaque année aux référents écoresponsables de l'Administration. Rappelons, en effet, que parallèlement aux actions de réduction, l'Administration compense, depuis 2012, les émissions engendrées par les déplacements professionnels via le programme « Mco2 Monaco Carbon Offsetting » de la Fondation Prince Albert II. Par ailleurs, suite au dernier bilan, les émissions de GES engendrées par les repas servis dans les cantines des établissements scolaires de la Principauté seront également compensées, portant ainsi la part des émissions compensées à 16,52% des émissions totales, directes et indirectes, de l'Administration.

UN ÉVÉNEMENT POUR DEUX DÉPARTEMENTS



La 21^e Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), plus communément appelée « COP 21 », se tient à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015. Plus de 40 000 participants (délégués de chaque pays, membres de la société civile, secteur privé, secteur académique et journalistes) sont attendus, sous haute sécurité.

Au sein du Gouvernement Princier, deux départements ont été plus spécifiquement mobilisés pour préparer la participation de Monaco. En effet, une étroite collaboration a été instaurée afin de défendre au mieux les positions du Gouvernement Princier dans cette enceinte multilatérale.

Les 195 États Parties à la CCNUCC ont rendez-vous à Paris avec pour objectif principal l'adoption d'un nouvel accord qui répond aux critères suivants :

- Clair, concis, cohérent, avec l'objectif de limiter la hausse des températures mondiales à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels ;
- Applicable à toutes les Parties,
- Durable,
- Juridiquement contraignant.

Conduite par S.A.S le Prince Souverain, la délégation monégasque (voir notre encadré) participera à l'intégralité des négociations qui devront aboutir à

la finalisation de cet accord universel.

LA CONTRIBUTION DE MONACO

La Principauté présente aujourd'hui un objectif de réduction d'émissions de gaz à effets de serre de 50% à l'horizon 2030 par rapport à 1990.

Cet objectif fait suite à l'engagement de réduction de 30% en 2020 proposé par la Principauté pour la deuxième période du protocole de Kyoto et place Monaco sur la trajectoire d'une neutralité carbone à l'échéance 2050, conformément au souhait de S.A.S. le Prince Souverain.

En 2012, la Principauté a réduit ses émissions de 13,2 % par rapport à l'année 1990 et a rempli son objectif de réduire, en moyenne ses émissions de 8% sur la période 2008-2012, par rapport à l'année 1990 dans le cadre de sa participation à la première période du Protocole de Kyoto. Le Gouvernement compte remplir ses nouveaux engagements grâce à une action qui portera en priorité sur ses trois grands secteurs d'émission qui comptent chacun pour environ 30% des émissions de GES à Monaco :

- Le transport routier ;
- Le traitement des déchets ;
- Les dépenses énergétiques dans les bâtiments.



Conduite par S.A.S le Prince Souverain la délégation monégasque est composée de :

S.E.M. Michel Roger, Ministre d'État,
Mme Marie-Pierre Gramaglia Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme,
M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération,
S.E.M. Bernard Fautrier, Ministre Plénipotentiaire, Vice-Président et Administrateur délégué de la Fondation Prince Albert II,
S.E.M. Claude Cottalorda, Ambassadeur de Monaco à Paris

Par ailleurs, Le Président de la Commission Environnement et cadre de vie du Conseil National, M. Jean-Louis Grinda, participera également à la Conférence.

Enfin, des représentants de la Direction des Affaires Internationales et de la Direction de l'Environnement sont également présents.

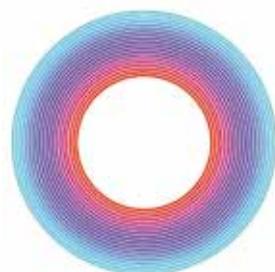
Dans cette optique, la Principauté de Monaco a décidé de créer, en 2016, la « Mission pour la transition énergétique » qui aura pour missions :

- d'accompagner le développement des grands projets de production et de distribution d'énergie renouvelable ;
- de développer des filières d'énergie renouvelable au profit de la Principauté et de conduire des plans de rénovation énergétique.

Le Fonds énergie - développement durable de la Principauté actuellement dédié au financement de projets innovants dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables sera dédié aux actions de la « Mission pour la transition énergétique ».



Les négociations sur la définition d'un nouvel accord sur le climat (objectif de la COP 21), ont débuté dès 2012 et se sont intensifiées durant l'année 2015. Dès février 2015, la première session préparatoire a permis d'obtenir un texte comprenant l'ensemble des vues des Parties. Les négociateurs se sont ensuite retrouvés en juin et en septembre à Bonn (Allemagne), pour travailler ce texte de manière à ce qu'il puisse servir de base de négociations. La dernière session s'est déroulée du 19 au 23 octobre, toujours à Bonn, siège du secrétariat de la Convention.



LIMA COP20 CMP10
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2014

La Conférence des Parties à la CCNUCC (COP) a lieu chaque année. En 2014, la COP 20 s'est tenue à Lima (Pérou). Les décisions ne peuvent être prises qu'à l'unanimité des Parties ou par consensus.

Engagement Monaco

Monaco : Un état engagé le domaine des changements climatiques

La Principauté n'a eu de cesse de saluer la création du Fonds vert pour le climat et a appelé de ses vœux sa prompt opérationnalisation.

Considérant que la Principauté a la volonté de mettre en œuvre une politique ambitieuse dans le domaine des changements climatiques, elle a souhaité, au titre de l'année 2015, verser une contribution de 250 000 € sous forme de don. Au terme de la COP20 à Lima, le Fonds Vert pour le Climat a réussi à réunir 10,2 milliards USD.

Au cours de l'année 2015, ce Fonds a identifié les premiers projets qui bénéficieront de ses financements.

Compte tenu de ces signaux positifs, la Principauté a décidé de poursuivre son engagement dans les prochaines années.

Le soutien aux Pays les Moins Avancés et les plus démunis face aux changements climatiques, notamment les petits États insulaires en développement, est l'un des piliers de la politique extérieure de Monaco.

L'ACTUALITE DES AMBASSADES



REMISE DE DÉCORATIONS PAR L'AMBASSADE DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

L'Ambassade de l'Ordre Souverain de Malte a remis, le 4 novembre 2015, la croix Pro Merito Melitensi à Bénédicte Schutz, Directeur de la Coopération Internationale du Gouvernement Princier, Georges Gennaoui, Ministre Conseiller et René de Monseignat, Conseiller à cette même Ambassade, pour leur implication en faveur de la protection des pauvres et des malades à travers le monde.

Par ces distinctions, l'Ordre de Malte, au travers de son Ambassade, a souhaité remercier ces personnalités pour leur participation et implication au travers de missions de coopération établies entre la Principauté et l'Ordre.

MONACO PARTICIPE À LA CONVENTION DE L'UNESCO CONTRE LE DOPAGE

Du 29 au 30 octobre, se tenait au siège de l'UNESCO, à Paris, la 5ème session de la Conférence des États parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport. À cette occasion, une délégation monégasque conduite par S.E. Mme Yvette Lambin Berti, Ambassadeur, Délégué Permanent de Monaco auprès de l'UNESCO participait à l'événement. L'Ambassadeur était également accompagné de M. Philippe Orengo, Président du Comité monégasque antidopage, du Docteur Jack Michel, membre scientifique du Comité monégasque antidopage et de Mme Sybille Progetti, Deuxième Secrétaire au sein de la Délégation Permanente de Monaco.

Durant cette session, les États parties ont adopté plusieurs réformes novatrices visant à améliorer le suivi des obligations de la Convention, sa visibilité, ainsi que ses mécanismes de gouvernance.



L'édition 2015 de la Conférence a, notamment, été marquée par la célébration du 10ème anniversaire de la Convention.

Enfin, rappelons que Monaco est Partie à la Convention de l'UNESCO contre le dopage depuis 2006 et en est l'un des dix premiers pays signataires.



REMISE DES LETTRES DE CRÉANCE EN PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE

Le 30 octobre, S.E. M. Claude Cottalorda, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, a remis ses Lettres de créance à S.E. Monseigneur Joan-Enric Vives i Sicília, évêque d'Urgell et Coprince Épiscopal d'Andorre.

La cérémonie s'est déroulée dans le salon du Trône du Palais Episcopal, siège du Coprince, à la Seu d'Urgell, en présence du Ministre des Affaires Étrangères de la Principauté d'Andorre et de Joseph M. Mauri, Représentant Personnel du Coprince.

MILANO 2015 MONACO RECOMPENSE

L'exposition universelle « MILANO 2015 » s'est achevée le 31 octobre après six mois de plébiscite international. Le Pavillon de Monaco s'apprête, quant à lui, à entamer sa nouvelle vie : la structure sera démontée et envoyée au Burkina Faso dans le cadre d'un projet d'aide de la Croix Rouge. Une initiative qui lui a valu un prix à l'occasion du concours, « Vers une Expo Durable, un héritage pour le développement durable ».

LES RÈGLES DU CONCOURS

Le concours s'adressait à tous les Pays participants, ainsi qu'aux entreprises et organisations présentes

à l'Expo. L'objectif était de valoriser les engagements des Pavillons dans la démarche de développement durable. Un jury a désigné les lauréats après concertation.

Les candidats pouvaient concourir sur quatre catégories :

- L'architecture durable du Pavillon
- La durabilité de la nourriture proposée
- La durabilité des installations, des emballages utilisés, des produits de merchandising
- L'organisation éventuelle d'événements en dehors du site de l'Expo



Le Pavillon Monaco s'est également vu récompensé par la médaille d'argent pour le «développement du thème». Cette récompense a été remise à S.E. M. Robert Fillon, Commissaire Général du Pavillon, lors d'une cérémonie solennelle à laquelle assistaient de nombreuses personnalités ainsi que les équipes des Pays ayant participé à l'Exposition de Milan.

MONACO RÉCOMPENSÉ

Engagé dans les catégories du « Design et Construction », « Durabilité des fournitures » et « Autres initiatives », le jury a décer-

né deux prix au Pavillon Monaco, celui du « Design et Construction » ainsi que « Autres initiatives ». Pour ce dernier, Monaco a obtenu la mention spéciale pour son projet de seconde vie au Burkina Faso.



Le 31 octobre dernier, M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, a représenté le Gouvernement Princier à la cérémonie officielle marquant la fin de l'Exposition Universelle de Milan. Le Pavillon de Monaco a franchi le cap du million de visiteurs, tandis que l'Exposition Universelle de Milan consacrée au thème «Nourrir la planète, énergie pour la vie» a accueilli, en six mois, plus de 21 millions de personnes.

LE TEMP PRESSE LES ELEVES DE LA PRINCIPAUTE MOBILISES

Cette année encore, la Direction de la Coopération Internationale soutenait le Festival «Le Temps Presse», en organisant notamment des sessions de sensibilisation au sein des établissements scolaires de la Principauté. Au cours du mois de novembre, 250 élèves de Monaco ont ainsi reçu une information sur les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies et les actions de la coopération monégasque.

En parallèle, ces élèves ont pu participer au festival de courts-métrages engagés intitulé « Le Temps Presse », en qualité de jury pour le Prix des Enfants.

Ce festival, qui récompense de jeunes réalisateurs de courts-métrages sur les thématiques du développement (éducation, pauvreté, égalité hommes/femmes etc), est soutenu par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) depuis sa création en 2011.

LE CONCEPT

Le festival « Le Temps Presse » consiste à projeter six courts-métrages dans le cadre du concours pour le Prix des Enfants 2015. Cette année la projection des courts-métrages en lice pour le Prix des Enfants était organisée, le 30 novembre, au Théâtre des Variétés pour les 250 enfants de Monaco, suivi du vote et de questions-échanges.



Courant novembre, les équipes de la DCI ont rendu visite aux classes de CM1 et CM2 des écoles des Révoires, Fontvieille et Saint Charles pour faire une présentation des actions des Nations Unies et de Monaco en faveur du développement durable, présenter le Festival et le rôle des élèves dans cette initiative.



Au total, plus de 1500 enfants de Madagascar, du Cameroun, du Burundi, du Maroc et du Sénégal ont également fait partie de ce jury aux côtés des élèves monégasques.

DROITS DE L'ENFANT UN COLLOQUE SUR « L'ADOPTION NATIONALE ET INTERNATIONALE »

Dans le cadre de la journée Internationale des Droits de l'Enfant, le Département des Relations Extérieures et de la Coopération, organisait le 23 novembre dernier, un Colloque de haut niveau, présidé par M. Bernard Gastaud, Membre du Comité des Nations Unies des Droits de l'enfant, sur le thème «L'adoption nationale et internationale».

S.A.R. la Princesse de Hanovre, Présidente de l'AMADE Mondiale, a participé à cette manifestation et est intervenue sur le thème de l'adoption, en rappelant également Son engagement et de celui de la Principauté en faveur de la protection de l'enfance.

Ce Colloque s'est articulé autour des interventions de onze experts internationaux parmi lesquels des membres du Comité des droits de l'enfant, des universitaires, des Ombuds-

men et représentants d'Organisations non-gouvernementales. En outre, figuraient parmi les participants de nombreux représentants gouvernementaux de pays concernés par les questions liées à l'adoption, des Défenseurs des droits et des représentants d'Organisations

non-gouvernementales monégasques et internationales.

M. Bernard Gastaud, et Mme Anne Eastwood, Haut-Commissaire à la protection des droits, des libertés et à la médiation, ont assuré le rôle de modérateur.



Étaient également présents, S.E. M. Michel Roger, Ministre d'État (ici au pupitre), S.E. M. Philippe Narmino, Directeur des Services Judiciaires, les Conseillers de Gouvernement MM. Gilles Tonelli, Patrice Cellario et Stéphane Valeri, les Ambassadeurs de France et d'Italie à Monaco et des Ambassadeurs de Monaco à l'étranger.



L'ŒIL DES PHOTOGRAPHES

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo et Manuel Vitali, et vous apporte ainsi un regard différent sur la Principauté.

Dans ce numéro, quelques-unes des plus belles photos réalisées pendant la Fête Nationale avec notamment la Cathédrale et le plateau de Monaco Info.

